

Direction : Prévention et Sécurité

Prévention et Sécurité

REF : PREVSECU2006002

Signataire : RW/SS

OBJET : Signature de la convention entre la ville d'Aubervilliers et l'association de prévention spécialisée "A travers la ville"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'implantation à Aubervilliers depuis 1978 de l'association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

Vu la convention cadre entre le département et la commune relative à l'organisation de la prévention spécialisée signée le 5 août 2003 pour une durée de cinq ans,

Vu la précédente convention signée avec « A travers la Ville » le 31 octobre 2002, conclue pour une durée de trois ans à compter du premier janvier 2003, ayant notamment permis l'extension de l'activité de l'association via son implantation dans le quartier Maladrerie Emile Dubois,

Vu les rapports d'activités annuels,

Vu les contrats d'objectifs 2004-2009 d' « A travers la Ville »,

Vu le projet de convention,

Vu le budget communal,

Considérant la nécessité de poursuivre et de consolider le partenariat avec l'Association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Le Maire